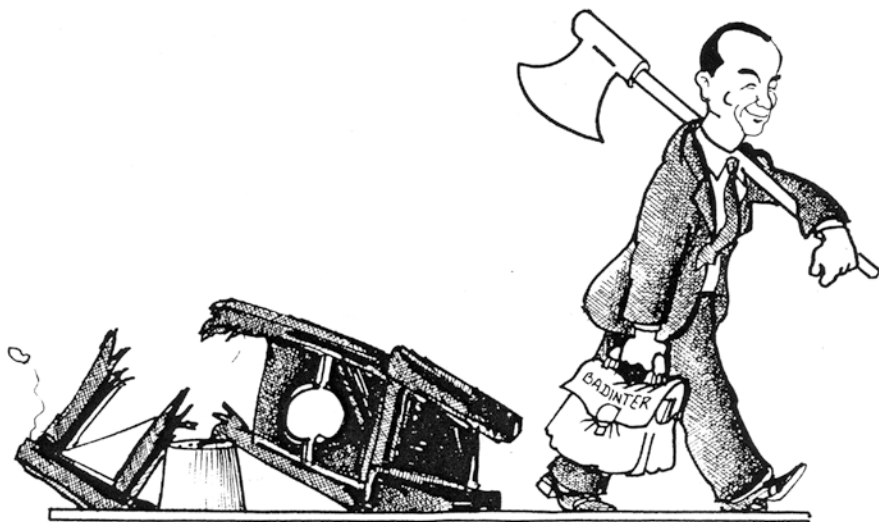


ECPM CÉLÈBRE LES 40 ANS DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021
PROGRAMME



Abolition de la peine de mort: ©Plantu, dessin paru dans *Le Monde* du 20-21 septembre 1981



ecpm.org/40-ans-abolition

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS LES
DÉPUTÉS, J'AI L'HONNEUR AU NOM DU
GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE,
DE DEMANDER À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE L'ABOLITION DE LA PEINE
DE MORT EN FRANCE. »
ROBERT BADINTER

ENTRETIEN LES VALEURS DE L'ABOLITION

Le 18 septembre 1981, par 363 voix contre 117, l'Assemblée nationale adopte, après deux jours de débats, le projet de loi portant l'abolition de la peine de mort présenté, au nom du Gouvernement, par **Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la Justice et actuel Président d'honneur d'ECPM**. Douze jours plus tard, le texte est voté dans les mêmes termes par le Sénat, par 160 voix contre 126.

Le 10 octobre 1981, après deux siècles de lutte abolitionniste, la loi est publiée au Journal officiel et la France devient le **35^e État à abolir officiellement la peine capitale**. Quarante ans plus tard, **149 pays sont désormais abolitionnistes en droit ou en pratique**.

Des éléments déclencheurs tels que la conviction de la figure phare française de l'abolition, M. Robert Badinter, font écho et participent de l'évolution progressive des mœurs partout dans le monde. La France joue aujourd'hui un rôle primordial dans la promotion de l'abolition universelle de la peine de mort.

Pourtant, aujourd'hui plus de 20 000 personnes croupissent dans les couloirs de la mort et risquent encore l'exécution dans 49 pays. Le combat doit donc continuer: sensibiliser et convaincre le public, mobiliser et dynamiser le mouvement abolitionniste, défendre les condamnés à mort et leurs familles, travailler avec et auprès des gouvernements qui pratiquent encore cette peine cruelle, inhumaine et dégradante. Un positionnement fort de la France en faveur de l'abolition auprès de la scène internationale est nécessaire **afin d'éviter tout retour en arrière et d'accompagner les autres États vers l'abolition totale de la peine de mort**.



Consultez la **carte interactive** d'ECPM sur la peine de mort dans le monde sur : ecpm.org/la-peine-de-mort-dans-le-monde/#map.

OCTOBRE	jusqu'au 31								
	Mardi 26								Concert philarmonique international Panthéon
	Lundi 18								
	Dimanche 17								Rencontres avec Camille Mkhaitir Panthéon
	Samedi 16								
	Vendredi 15								
	Jeudi 14								Représentation théâtrale "Le dernier jour d'un(e) condamné(e)" Panthéon
	Mercredi 13								
	Mardi 12								
	Lundi 11								
	Dimanche 10								Témoignages / Journée mondiale contre la peine de mort Panthéon
	Samedi 9								Concert du chœur philharmonique international Auditorium de la BNF Village de l'abolition Place de la République
	Vendredi 8								projection: L'état du Texas contre Melissa Cinema l'Escurial
	Jeudi 7								
	Mercredi 6								
	Mardi 5								
	Lundi 4								
Dimanche 3									
Samedi 2									
Vendredi 1 ^{er}									
SEPTEMBRE	Mercredi 15	Colloque international Assemblée nationale							

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS À PARIS

COLLOQUE INTERNATIONAL

Sous le haut-patronage du Président de l'Assemblée nationale
Organisateurs: ECPM et le Barreau de Paris

Assemblée nationale 15 septembre 2021 – 10h-13h

Accès sur invitation
Retransmission en direct sur le site internet de l'Assemblée nationale

CONCERT DU CHŒUR PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL

Auditorium de la BNF Panthéon
9 octobre à 20h 26 octobre à 20h

sur réservation **sur réservation**
Création mondiale d'une œuvre chorale pour l'abolition de la peine de mort. Des compositeurs de chaque continent déclinent en huit langues leur volonté de soutenir l'abolition universelle de la peine de mort.

PROJECTION: L'ÉTAT DU TEXAS CONTRE MELISSA

Cinéma l'Escurial, 11 Bd de Port-Royal, 75013 Paris vendredi 8 octobre à 19h 30

Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles
Suivie d'une rencontre en présence de **Sabrina Van Tassel**, réalisatrice du film, et de **Sandrine Ageorges-Skinner**, membre du CA d'ECPM

VILLAGE DE L'ABOLITION

Place de la République, Paris 9 octobre 2021 de 10h à 19h

Accès libre
Organisé par les principales associations françaises abolitionnistes, un village de l'abolition composé de stands d'information sur la peine de mort sera installé place de la République.

EXPOSITION ITINÉRANTE SUR L'HISTOIRE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

Plusieurs sites de la ville de Paris 8 au 31 octobre
16 lieux parisiens – qui font l'histoire de la peine de mort et de son abolition en France – accueilleront des supports ludo-pédagogiques et proposeront des activités destinées tant aux groupes scolaires qu'au grand public.



LES VISAGES DE L'ABOLITION EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Grilles de l'hôtel de ville de Paris et en ligne 8 au 31 octobre
Exposition de 24 panneaux dédiée aux principaux acteurs et actrices de l'abolition en France et dans le monde.
Une déclinaison virtuelle de cette exposition permettra au public d'accéder aux contenus de l'exposition et de multiplier les ressources informatives et pédagogiques sous des formes interactives (audio, vidéo etc.)



TÉMOIGNAGES DE FEMMES DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Organisateurs: ECPM en partenariat avec le Barreau de Paris

Panthéon 10 octobre 2021 de 15h30 à 16h30

Conférence comprise dans le billet d'entrée au monument
Tarifs d'entrée au Panthéon: -26 ans: Gratuit; Réduit: 7 €; Plein: 9 €

- Modératrice: Virginie Herz**, grand reporter (France 24)
Introduction: Aminata Niakate, Présidente d'ECPM
- **Susan Kigula**, ancienne condamnée à mort, Ouganda
 - **Sandrine Ageorges-Skinner**, membre du Conseil d'Administration d'ECPM, épouse de Hank Skinner, condamné à mort dans l'état du Texas aux États-Unis
 - Membre de la famille d'un citoyen français condamné à mort en Irak.



REPRÉSENTATION THÉÂTRALE: LE DERNIER JOUR D'UN(E) CONDAMNÉ(E)

Spectacle mis en scène par la compagnie L'Embellie Turquoise suivi d'un débat animé par ECPM

Panthéon 14 octobre à 19 h

Entrée gratuite sur réservation

Le texte du spectacle est une adaptation très fidèle du roman de Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*. À quelques heures de son exécution, une condamnée à mort entreprend de rédiger ses mémoires. Recluse dans sa cellule, elle se met à écrire ses pensées angoissées.



LES RENCONTRES D'ECPM

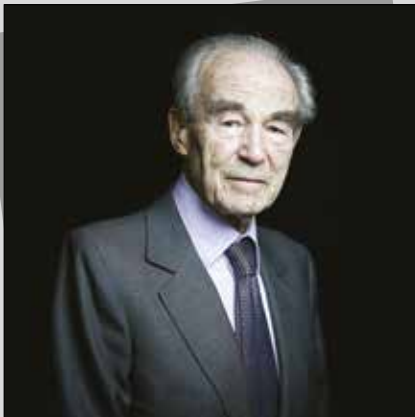
Panthéon 17 octobre 2021 de 15h30 à 16h30

Conférence comprise dans le billet d'entrée au monument
Tarifs d'entrée au Panthéon: -26 ans: Gratuit; Réduit: 7 €; Plein: 9 €

- Introduction: Julia Bourbon-Fernandez**, responsable MONA d'ECPM
- **Mohamed Mkhaitir**, ancien condamné à mort, Mauritanie.
 - **François Croquette**, ancien ambassadeur de France pour les droits de l'Homme
 - **Monza**, artiste, producteur et musicien mauritanien

LES TÉMOINS

© Christophe Meireis



ROBERT BADINTER

Ancien ministre de la Justice ayant aboli la peine de mort en France en 1981, France, président d'honneur d'ECPM

« Ceux qui croient à la valeur dissuasive de la peine de mort méconnaissent la vérité humaine. La passion criminelle n'est pas plus arrêtée par la peur de la mort que d'autres passions ne le sont qui, celles-là, sont nobles. »

Discours de Robert Badinter à l'Assemblée nationale, 17 septembre 1981

SANDRINE AGEORGES-SKINNER

Membre du Conseil d'Administration d'ECPM, épouse de Hank Skinner, condamné à mort dans l'État du Texas aux États-Unis.

Sandrine Ageorges-Skinner se bat depuis ses quinze ans pour l'abolition de la peine de mort, en France, comme aux États-Unis. La défense de son mari, Hank Skinner, condamné à mort il y a vingt-six ans au Texas pour un triple meurtre qu'il a toujours nié, est devenue le ciment de son engagement. Avec lui, elle se bat pour améliorer les conditions de détention des condamnés à mort, sujet pour lequel elle a effectué de nombreuses recherches d'ordre juridique et médical, en collaboration avec des experts américains.

GENEVIÈVE DONADINI

Jurée d'assises au Procès Ranucci, France

En 1976 se tenait au tribunal d'Aix-en-Provence le procès de Christian Ranucci pour le meurtre d'une petite fille. À son issue, l'accusé était condamné à mort puis guillotiné le 28 juillet de la même année. Parmi les 12 jurés d'assise, Geneviève Donadini, jeune mère à l'époque des faits. 40 ans plus tard, Madame Donadini a publié aux Éditions l'Harmattan « Le procès Ranucci. Témoignage d'un juré d'assise ».

© Christophe Meireis



SUSAN KIGULA

Ancienne condamnée à mort, Ouganda

Condamnée à mort en Ouganda en 2009 pour avoir tué son mari, Susan Kigula n'a jamais cessé de clamer son innocence. Fondatrice d'une chorale de détenues dans le couloir de la mort, diplômée en droit de l'Université de Londres, elle a finalement obtenu sa libération au terme de quinze années de prison et est sortie en janvier 2016. Elle a depuis fondé la Susan Kigula African Child Foundation.

© Christophe Meireis



MOHAMED CHEIKH OULD MKHAITIR

Ancien condamné à mort, Mauritanie

Blogueur mauritanien, Mohamed Cheikh Ould Mkhaitir, avait été arrêté en 2014 après avoir publié un article dans lequel il dénonçait l'instrumentalisation de la religion pour légitimer les discriminations envers la caste des forgerons. Il avait été condamné la même année à la peine de mort pour apostasie sur la base de l'article 306 du Code pénal par la Cour criminelle de Nouadhibou. Il s'agissait de la première utilisation de cet article depuis l'indépendance de la Mauritanie en 1960.

Après une campagne de mobilisation internationale de grande ampleur et près de cinq années en détention, il a finalement été libéré en août 2019. Aujourd'hui, il est réfugié politique en France.

© Christophe Meireis



ANTOINETTE CHAHINE

Ancienne condamnée à mort, Liban

À l'âge de 26 ans Antoinette Chahine était étudiante à la faculté de Beyrouth quand elle fut arrêtée et condamnée à mort trois mois après, lorsqu'elle est injustement accusée d'avoir participé à un meurtre. Sa peine est ensuite commuée en perpétuité. Après 5 années d'emprisonnement et une mobilisation internationale importante, elle est finalement innocentée le 24 juin 1999. À sa sortie de prison son nom et son calvaire sont connus dans le monde entier. Depuis, Antoinette ne cesse de dire et redire l'horreur de la peine de mort.

© Twitter Christelle Vuanga



CHRISTELLE VUANGA

Députée, présidente du Réseau de parlementaires contre la peine de mort en RDC

Christelle Vuanga, députée à l'Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo est à la tête de la Commission Genre, Enfant et Famille. Auparavant présidente de la Commission des droits de l'Homme, Christelle Vuanga est la seule femme élue à la tête d'une commission parlementaire et militante de l'abolition de la peine de mort en RDC.



ECPM (Ensemble contre la peine de mort), acteur majeur de la scène abolitionniste mondiale, est une association loi 1901 créée en 2000. Forte de son équipe de salariés, conseil d'administration, bénévoles, militants, ECPM a pour objet d'organiser et soutenir tout type d'actions en France et à l'international qui permettent de lutter contre la peine de mort dans le monde, de promouvoir son abolition universelle et, plus largement, d'œuvrer en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales. ECPM est membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort et créateur et organisateur des Congrès mondiaux contre la peine de mort.

En savoir + : ecpm.org/notre-histoire



 **AssoECPM**

 **@AssoECPM**

 **@ecpm_asso**

Avec le soutien financier de :



en partenariat avec :

